



21.11.2018



# Bilan de l'Assemblée Générale d'automne 2018

**Samedi 17 novembre 2018, à l'Hôtel d'Iéna s'est tenue l'Assemblée Générale d'automne 2018 de la Soce. L'occasion de faire un bilan des principaux sujets abordés et des décisions prises.**

L'Assemblée Générale a débuté avec la diffusion d'une rapide intervention vidéo du Président JM Vigroux, avant la lecture de son discours par l'un de ses camarades de promotion et membre du Comité, Michel Tranier.

**A savoir :** notre Président se remet de son accident et de ses deux opérations chirurgicales réparatrices. Il a déjà repris, à distance mais complètement, ses fonctions et responsabilités.

[Voir la vidéo de l'introduction du Président](#)

**Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de Printemps du 21 avril 2018**

[Voir la vidéo](#)

**Vote du budget 2019 de la Société des ingénieurs Arts et Métiers proposé par le Conseil d'administration**

Celui-ci comportait deux parties :

Le budget d'investissement - 3 opérations ont été approuvées :

- Refonte du Système d'information : décision de réaliser le Cahier des charges et la consultation en 2019, la réalisation devant être alors soumise alors à l'AG.
- Technologies de communication : décision de renforcement des moyens favorisant la proximité et les interactions avec les groupes territoriaux
- Modernisation locaux Iéna : décision de lancer l'étude permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés et d'accueil bénévoles tout autant que des sociétaires.

Le budget de fonctionnement, celui-ci a été bâti en intégrant :

- Des économies de fonctionnement (déplacements, réceptions, masse salariale)
- Une réduction des dépenses à charge Soce
- Une augmentation des ressources récurrentes
- Une amélioration de l'équilibre de nos sources de financement pour être moins dépendants des produits financiers trop fluctuants donc incertains.

Le budget a été approuvé, et notamment :

- Un décalage du nombre d'annuités pour devenir membre à vie de 41 à 42 ans en 2019, puis augmentation d'un an tous les ans jusqu'à atteindre 45 ans (ce qui rejoint une décision prise en Comité en 2011 mais incomplètement appliquée).
- Une actualisation et augmentation de la cotisation plein-tarif à 108 € par an, soit 9 €/mois.
- Un déploiement du prélèvement mensuel de la cotisation proposé aux sociétaires.

[Voir la vidéo des votes et de la présentation par Didier Bordet \(CL 176\), Trésorier](#)

### **Mise à jour du Règlement Intérieur de la Soce**

Le règlement intérieur de la Soce a été approuvé, intégrant les modifications demandées par le ministère de l'intérieur sur :

- la composition du Conseil d'Administration (ne pas réserver les postes pour garder la démocratie d'une asso)
- le vote électronique qui sera déployé pour les élections et appliqué au quitus
- la forme (acronymes, sigles, etc.) il va être transmis au ministère et pourrait être officiellement approuvé sous deux mois.

[Voir la vidéo du vote et de la présentation par Didier Bordet \(CL 176\)](#)

### **Bilan du nombre de membres**

Compte-tenu des flux de l'année constatés fin octobre 2018 (admissions, réadmissions, radiations, décès et démissions), l'effectif total de la Soce passe de 33 046 fin 2017 à 33 692 fin 2018. Parmi eux, les membres titulaires passent de 27 723 à 28 667, le reste correspondant aux membres juniors, aux membres associés et à la filière pédagogique.

[Voir la vidéo de la présentation par Didier Bordet \(Cl 176\)](#)

### **Regroupement des groupes territoriaux parisiens en un seul**

L'assemblée générale a approuvé le regroupement des groupes territoriaux (GT) 110 - Paris Est, GT 111 - Paris Ouest et GT 112 - Paris Sud en un unique Groupe Territorial : GT 113 - Paris.

### **Résultats de l'élection du Vice-président Communauté**

La Commission électorale a proclamé les résultats du vote électronique ou par courrier des sociétaires : Joël Lempereur (Bo 179) a été élu.

[Voir la vidéo des résultats de l'élection du VP Communauté](#)

## Gouvernance

L'assemblée générale a ratifié des changements de représentants au sein du Comité et élu trois membres du Conseil d'administration.

A la suite de cette partie statutaire, un point sur la rentrée 2018 des élèves ainsi que sur la filiale Arts et Métiers Multimedia ont été présentés à l'AG.

- La rentrée se déroule dans le calme, résultat satisfaisant principalement dû à la sérieuse préparation entre les élèves, la Soce et l'école.

[Voir la vidéo de l'intervention de l'UE et de Jean Sivade \(Li 189\), DSC<sup>2</sup>](#)

- Un groupe de travail est constitué pour réfléchir aux orientations à prendre pour AMM.
- Le déploiement de la version électronique d'Arts et Métiers Mag est prévu pour le 1er trimestre 2019.

[Voir la vidéo](#)

[Voir la vidéo de conclusion](#)